Union Régionale Lorraine

Tour de l'Horloge - Place du Général de Gaulle 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 03 87 63 52 71 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

COMPTE RENDU
DP EM de la DR du 8 décembre 2011

L'UNSA avait posé des questions ... pour défendre vos intérêts

Réunion présidée par Vincent BERTHOUX, DET de la DR assisté par Christine TRUNFIO du Pôle RH Metz, M. PIERRAT Christian COFO, Eric WENK Responsable SUGE Lorraine.

Une présentation du Schéma Prévisionel de Formation 2012 a été faite par Christian PIERRAT, COFO de la Direction Régionale Lorraine.

Commentaire UNSA :

Le SPF est disponible au local de l'UNSA (tel 772 992). Concernant les heures de DIF, l'UNSA invite les agents à aller voir leur COFO respectif pour plus d'informations.
Pour info: COFO SUGE : WALTER Fabien - COFO PRI : Mireille STREBLY
COFO DR : Christian PIERRAT

Avant d'aborder les questions, l'UNSA demande à la Direction d'apporter des précisions sur le samedi 24/12/2011 veille de Noël.

Réponse du Président :

Les agents du CP chôment le samedi veille de Noël, lorsque cette fête tombe un dimanche (*Art 8, RH0143)*.
Ceux dont l'utilisation ce jour-là est imposée par les nécessités du service ou qui se trouvent en repos périodique bénéficient d'un repos compensateur.
Personnel contractuel : Les dispositions de l'article 8 de la directive RH0143 sont applicables au personnel soumis à la présente directive (*Art 56.1, RH0254)* .

1/ Agents au régime A :

Lu 19	*Ma 20*	*Me 21*	*Je 22*	*Ve 23*	*Sa 24*	*Di 25*
JS	*JS*	*JS*	*JS*	*JS*	*VC*	*RH*

Lu 19	*Ma 20*	*Me 21*	*Je 22*	*Ve 23*	*Sa 24*	*Di 25*
JS	*JS*	*JS*	*JS*	*JS*	*VN*	*RH*

2/ Agents ayant un autre régime de travail que régime A :

A/ RU le 24/12

Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Sa 24	Di 25
JS	JS	JS	JS	JS	RU	RP

Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Sa 24	Di 25
JS	JS	JS	JS	JS	VN	RP

B/ Journée de service le 24/12

Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Sa 24	Di 25
RP	RP	JS	JS	JS	JS	JS

VN à "prendre ou indemniser"

C/ RP le 24/12

Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Sa 24	Di 25
RP	RP	JS	JS	JS	RP	JS

VN à "prendre ou indemniser"

D/ Férié le 24/12

Lu 19	Ma 20	Me 21	Je 22	Ve 23	Sa 24	Di 25
RP	RP	JS	JS	JS	VN	JS

VN "pris"

Questions :

1. La délégation demande un point d'étape sur le dossier déménagement de la Direction Régionale, et ce par service.
La délégation demande aussi un point sur la cantine et le parking (quand on part en formation 2 ou 3 jours où laisse-t-on notre voiture ?)
Est-il possible de voir le macro zonage sur le site de la DR ?
Où en est le micro zonage ?
Si toutefois l'INSEE ne venait plus à METZ, déménagerait-on quand même ?

Réponse du Président :

3 services suivants n'intègreront pas le bâtiment de la Caisse d'Epargne : l'EME, CMGA, DFCA.
Une solution Proche d'une grande gare est recherchée pour ces trois services.

Le macro zoning est achevé et chaque service a été implanté dans le bâtiment.
Le macro zonage sera diffusé dés que possible.
Le futur parking offre à peu de chose près le même nombre de place que le site actuel.
Le mode d'attribution des places n'a pas été arrêté.
En ce qui concerne le parking des véhicules des agents en déplacement professionnel, cette question relève de la compétence des responsables d'entités.
Le micro zonage a commencé pour le PRI, et les réunions de travail ont été planifiées avec les autres services d'ici au 19 décembre.
L'objectif est de terminer ce travail pour le prochain comité de pilotage le 17 janvier 2012.

Nous n'avons aucune information officielle sur l'abandon du projet de l'INSEE.
De plus des travaux sont en programmation à la demande de l'INSEE.

Commentaire UNSA :

Concernant le CMGA, il n'a jamais été question que les locaux se trouvent « PROCHE D'UNE GRANDE GARE » mais à 10 mn à pied de la «GARE DE METZ » !
En ce qui concerne la cantine, la Direction nous a dit que la cantine se trouve à 20 mn à pied, étant donné que la coupure méridienne ne sera plus soumise à la dérogation de l'Inspecteur du Travail à 50 mn mais à 1h comme prévue par le RH77 ; tous les agents auront le temps nécessaire pour aller à la cantine !!!!!
Depuis l'audience du 6 octobre dernier concernant le CMGA, le dossier n'a pas bougé d'un iota, par conséquent l'UNSA demande que des réunions soient organisées pour les services n'allant pas place Coislin. L'UNSA demande aussi que la DRH Nationale soit présente à ces réunions. L'UNSA demande une suite à l'audience début janvier.

2. La délégation souhaite connaître le cadre d'organisation de la Direction Régionale par service et par qualification, ainsi que l'effectif disponible par service et par qualification.

Réponse du Président :

Pas d'évolution par rapport au dernier C disponible au local de l'UNSA.(tel 772 992).
Effectif disponible en novembre 2011 par service :
DAT : 36,4 – DRH : 14,7 – DSEM : 2,9 – DDTER : 34,1 – INFRA : 62,7 – SNCF Voyages : 5,9 – CMGA : 28 – DTSUGE Est : 44,4.

3. La délégation souhaite connaître le résultat de l'enquête "Front office" et les suites de cette enquête.

Réponse du Président :

Le recensement des appels téléphoniques a été réalisé pour la période du 20 septembre au 19 octobre 2011.
400 appels directs d'agents (hors interlocuteurs professionnels habituels) ont été enregistrés, situés pour l'essentiel entre 8h00 et 16h00 (sauf coupure de midi).
Le résultat du recensement a été transmis à la Direction des Services RH.
Aucune décision de mise en place d'un accueil téléphonique formalisé n'est arrêtée à ce jour.

4. EME : quels sont les agents en mission à la DR (types de mission, durée...) ?

Réponse du Président :

3 agents conventionnés EME sont en mission au 1/12/11 :
- 1 au CMGA de Metz
- 1 DAT (suivi déménagement)
- 1 Accueil Direction Régionale de Nancy depuis novembre 2011.

5. La délégation demande un listing de prévision de départs en retraite par service ainsi que leur remplacement ou non.

Réponse du Président :

PREVISION DE DEPART EN RETRAITE				
Qualif.	Grade	Activité	Date retraite	Remplacé en nombre
E	CSUVP	SUGE	01/01/2012	oui
D	CESUV	SUGE	01/01/2012	oui
C	AADSP	LD	03/01/2012	oui
C	AADSP	LD détachée ECT	03/01/2012	non
E	TADP	Pôle Pilotage	01/03/2012	oui
D	CSAD	LD	02/04/2012	Non, poste mutualisé
D	ACM	DDTER	22/09/2012 agent en CPA	A l'étude

6. La délégation demanque pour quelles raisons les agents de l'Université du Service doivent aller chercher leur courrier en gare ?
Pourquoi n'y a t-il pas de navette courrier prévue pour ce service ?
Ne peut-on pas en mettre une en place ?

Réponse du Président :

Les dessertes actuellement assurées découlent directement du cahier des charges du transporteur qui assurait cette prestation.
Le coût de la distribution a été calculé sur cette base.
Il est toujours possible de rajouter un point de livraison dans la liste.
Cette opération a un coût et le Responsable du Campus ne souhaite pas amputer son budget par la mise en place de ce service.

Commentaire UNSA :

Le Responsable du service pourrait faire une demande de devis auprès du Responsable des Services Généraux pour voir si cela représente un gros budget; sachant qu'à chaque fois qu'un agent va chercher le courrier en gare, il y a un risque supplémentaire pour l'agent… et du temps de production perdu ...

7. La délégation et les agents Suge de l'Agence Lorraine souhaitent connaître l'évolution de l'organisation de leur service au regard de la mise en place de la Direction Zonale Sûreté.

Réponse du Président :

La mise en place de la Direction Zonale Sûreté n'aura aucun impact direct sur l'organisation et le service des agents.

8. La délégation souhaite connaître l'évolution du cadre d'organisation de l'Agence SUGE Lorraine au titre de l'année 2012.

Réponse du Président :

Le CO de la DT SUGE Est est en cours de validation. Du personnel féminin devrait apparaitre sur le site de Metz en 2012.

Commentaire UNSA :

Dont acte en attente validation! L'UNSA se félicite de la mixité au sein de la SUGE ... ENFIN !

9. La mise en place de la Direction Zonale Sûreté Est a fait l'objet d'offres d'emplois. La délégation souhaite connaître l'évolution de ce dossier et l'incidence sur l'Agence SUGE Lorraine.

Réponse du Président :

La mise en place de la future Direction Zonale Sureté Est n'a nécessité aucune offre de poste Exécution ou Maîtrise à la bourse d'emploi. Il n'y a pas d'incidence sur l'Agence Lorraine (voir réponse à la question 7).

Commentaire UNSA :

Il s'agit en effet de postes de cadre. L'infomation aurait permis à l'ensemble du personnel d'être informé de l'évolution de la structure.

10. La délégation souhaite connaître par activité le nombre d'heures de production devant être contractualisées au titre de l'année 2012 au bénéfice de l'Agence SUGE Lorraine.

Réponse du Président :

Le nombre d'heures par activité n'est pas encore finalisé, mais sera affiché en début d'année sur chaque site.

Commentaire UNSA :

Aux dernières nouvelles la contractualisation des heures serait abandonnée au profit d'une autre gestion, ce qui permettrait à la Suge d'avoir un volant d'action plus autonome.

11. Un blouson d'hiver a été mis en place par la Direction Déléguée SUGE. La délégation souhaite savoir si tous les agents de l'Agence Lorraine SUGE l'ont perçu.

Réponse du Président :

Compétence CHSCT.
Tous les agents de l'agence Lorraine SUGE ont perçu leur blouson hiver.

Commentaire UNSA :

Ce blouson est le fruit d'une revendication UNSA face aux problèmes hivernaux rencontrés l'année précédente.

12. La délégation souhaite être informée des mouvements de personnel au sein de l'Agence Lorraine SUGE durant le deuxième semestre 2011 (arrivées – départs).

Réponse du Président :

Pour le deuxième semestre 2011, les mouvements suivants (1 par date) ont été enregistrés sur l'Agence Lorraine SUGE :

Site	Départ / Date
METZ	31/10/2011
	31/12/2011
	Détaché du 1/11au 31/12/2011 en vue de mutation à Strasbourg
Site	Départ / Date
NANCY	31/12/2011
	01/01/2012

Site	Arrivée / Date
METZ	1/04/2011
	1/10/2011
	1/11/2011
	1/12/2011
NANCY	Actuellement détaché depuis le 5/9/11 à l'Ecole Nationale Sureté
	1/11/2011

Toute l'équipe UNSA vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

Jeudi 02 février 2012 à 9h15

Salle 707 – Direction Régionale – NANCY

Merci d'adresser vos questions avant le 25 janvier 2012
à

Delphine OURY
UNSA Tour de l'horloge- Gare de Metz – 57000 METZ
delphine.oury319@orange.fr

----------✂----------

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale Lorraine
Tour de l'horloge - Gare de METZ
Téléphone : 03.87.62.67.64 - 77.29.92 unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Réduction de 66 % sur impôts
et
adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM……..**Prénom**……

Fonction……..**Grade**……**Qualification**……**Niveau** …….

Adresse domiciliaire ……

……

Etablissement ……**N° CP** ……...

Téléphone Service …… . **Téléphone Portable** ……

Adresse EMail (perso ou SNCF) ……..……..

A……**le**,……**Signature**……...